



Formulaire d'inscription

Cours de théâtre

ENFANTS – de 7 à 12 ans – Maison de quartier du Plateau

Samedi : de 10:00 à 12:00

ADOS – de 13 à 18 ans – Maison de quartier du Plateau

Samedi : de 12:00 à 14 :00

ADULTES – dès 18 ans – Maison de quartier du Plateau

Lundi : de 19:00 à 21:00

Nom et prénom du participant :

Date de naissance:

.....

.....

Nom et prénom du représentant légal pour les mineurs :

Adresse :

Code postal:

Localité :

Tél privé:

Tél professionnel :

Mobile :

E-mail:

Nom de l'Assurance R.C :

Nom de l'Assurance accident :

Conditions générales

1. Principe

Les cours organisés par Bulle en Scène ne sont pas subventionnés. Ils sont accessibles aux élèves :

- de 7 à 12 ans pour le cours "enfants"
- de 13 à 17 ans pour le cours "ados"
- dès 18 ans pour le cours "adultes"

Les mineurs sont sous la responsabilité des parents dès l'heure de la fin du cours.

Un spectacle public, sans obligation de la part de l'élève, clôturera les cours, à la fin de la saison, normalement en juin.

2. Inscriptions

- Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. Elles se terminent lorsque le cours est complet et au plus tard à la fin du mois précédent le trimestre de cours. Un nouvel élève participera à un cours d'essai avant la confirmation de son inscription.
- Calendrier : pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- Le formulaire d'inscription signé est à rendre à l'animateur ou à envoyer à l'Association : Association Bulle en Scène – c/o Alain Pirat – 78 Rte de Florissant – 1206 Genève

3. Paiement

450.- / an (sept/juin)

Le paiement annuel du cours s'effectue en septembre.

L'accès au cours est conditionné par le paiement des cours.

Pour le versement électronique : IBAN : CH80 0900 0000 1078 6755 6 BIC : POFICHBEXXX

4. Avantages

Les élèves de cours cotisants, et les parents d'élèves jusqu'à 18 ans, bénéficient d'une réduction sur les entrées aux spectacles organisés par l'Association. Le montant de la réduction est décidé annuellement par le comité lors de l'Assemblée générale.

5. Conditions d'annulation

En cas de maladie ou d'accident, seul un certificat médical, transmis sous 48h, permettra l'annulation de l'inscription et le remboursement partiel ou complet du cours. Bulle en Scène se donne le droit d'annuler le cours pour un élève qui ne suivrait pas les consignes ou qui perturberait le bon déroulement des cours.



J'ai lu et j'accepte les conditions générales.

Je, soussigné/e, inscris mon enfant, avec son consentement, au cours choisi ci-dessus et organisé par Bulle en Scène. J'ai pris connaissance des dispositions du contrat figurant au dos du présent document, en particulier des conditions de paiement. J'accepte ces conditions et me déclare prêt/e à m'acquitter dans les délais prévus des sommes dues pour les cours envers Bulle en Scène. J'ai fait les recommandations d'usage à mon enfant afin qu'il / elle adopte un comportement adéquat pendant les leçons et suive les consignes données par le/la professeur/e.

Genève, le

Signature du participant (ou du représentant légal pour les mineurs) :